

8342

FLUX RA EN PÂTE

# Fiche de Données de Sécurité

## Section 1 : Identification

### Identificateur du Produit et Autres Moyens d'Identification

**Nom du Produit :** 8342**Autres Moyens d'Identification :** Flux RA en Pâte ; RA Rosin Flux Paste**N° de Pièces Connexes :** 8342-10ML, 8342-50G

### Usage Recommandé et Restrictions d'Utilisation du Produit Chimique

**Usage :** Flux en pâte de colophane activé**Usage contre-indiqué :** Non disponible

### Données Relatives au Fabricant ou Fournisseur

#### Fabricant

MG Chemicals  
1210 Corporate Drive  
Burlington, Ontario L7L 5R6  
CANADA

MG Chemicals (Siège social)  
9347-193 Street  
Surrey, British Columbia V4N 4E7  
CANADA

**Téléphone :** +1-800-340-0772**FAX :** +1-800-340-0773**COURRIEL :** [support@mgchemicals.com](mailto:support@mgchemicals.com)**WEB :** [www.mgchemicals.com](http://www.mgchemicals.com)**Téléphone :** +1-905-331-1396**FAX :** +1-905-331-2682**COURRIEL :** [info@mgchemicals.com](mailto:info@mgchemicals.com)**COURRIEL (Personne Compétente):** [fds@mgchemicals.com](mailto:fds@mgchemicals.com)

### Numéro de Téléphone en Cas d'Urgence

**Pour les incidents avec des matériaux dangereux SEULEMENT** (fuites, déversements, incendies, expositions ou accidents)

USA ou CANADA—Appeler Verisk 3E au **+1-866-519-4752** or **+1-760-476-3962**  
(Code d'accès : 335388)

**Pour les urgences impliquant le transport de marchandises dangereuses;** 24 h/24, 7 j/7  
CANADA—Appeler CANUTEC à frais virer au **+1-613-996-6666** ou par cellulaire **\*666**

**8342**
**FLUX RA EN PÂTE**
**Section 2 : Identification des Dangers**
**Classification des Matériaux Chimiques Dangereux**
**Catégories SGH**

Critères		Catégorie	Mention	Symbole
Sensibilisation	Respiratoire	1	Danger	Santé
Sensibilisation	Cutanée	1	Attention	Exclamation
Irritation Oculaire		2A	Attention	Exclamation

*Note* : Le degré de gravité est classé de 1 (la plus haute gravité) jusqu'à 5 (la plus basse gravité) à l'intérieur de chaque classe de danger, qui est contraire aux conventions HMIS et NFPA. La catégorie à l'intérieur d'une classe de danger ne permet pas de comparaison relative aux autres classes.

**Éléments d'Étiquette**

<b>Mention</b>	<b>DANGER</b>
<b>Symboles</b>	<b>Mention de Danger</b>
	H334 : Peut provoquer des symptômes d'allergie ou d'asthme ou des difficultés respiratoire par inhalation
	H317 : Peut provoquer une allergie cutanée H319 : Provoque une sévère irritation des yeux
<b>Prévention</b>	<b>Conseils de Prudence</b>
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P261	Éviter de respirer les vapeurs et fumées.
P284	Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.
P280	Porter des gants de protections et des équipements de protection des yeux.
P264	Se laver soigneusement les mains après manipulation.
P272	Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

*Suite de section sur la page suivante*

**8342**
**FLUX RA EN PÂTE**
*Continuation...*

<b>Intervention</b>	<b>Conseils de Prudence</b>
P304 + P340	EN CAS D'INHALATION : transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P342 + P311	En cas de symptômes respiratoires : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P302 + P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau.
P333 + P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Demander un avis médical ou consulter un médecin.
P362 + P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si elles sont présentes et si elles s'enlèvent facilement. Continuer de rincer.
P337 + P313	Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical ou consulter un médecin.
<b>Élimination</b>	<b>Conseils de Prudence</b>
P501	Éliminer le contenu conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

**Dangers Non Classifiés Ailleurs**

<b>Autres Critères</b>	<b>Mention de Danger/ Conseils de Prudence</b>	<b>Mention</b>	<b>Symboles</b>
Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet

**Section 3 : Composition/Information sur les Ingrédients**

<b>No. CAS</b>	<b>Nom Chimique</b>	<b>%(poids)</b>
8012-95-1	huiles de paraffine	10%
8050-09-7	colophane <sup>a)</sup>	5%
505-48-6	acide subérique	3%
110-15-6	acide succinique	2%

a) Aussi appelé « flux de colophane » ou « gomme de colophane »

8342

FLUX RA EN PÂTE

**Section 4 : Premiers Soins***Condition d'Exposition**Code SGH: Conseils de Prudence***EN CAS D'INHALATION**

P304 + P340, P342 + P311

**Symptômes Immédiat***En cas d'exposition aux fumées de soudure : toux, maux de gorge, respiration sifflante, difficulté respiratoire***Intervention**

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

En cas de symptômes respiratoires : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU**

P302 + P352, P333 + P313, P362 + P364

**Symptômes Immédiat***rougeur, irritation légère, éruption cutanée***Intervention**

Laver abondamment à l'eau.

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Demander un avis médical ou consulter un médecin.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX**

P305 + P351 + P338, P337 + P313

**Symptômes Immédiat***sévère irritation***Intervention**

Rincer avec précaution avec de l'eau pendant au moins 20 minutes. Enlever les lentilles de contact si elles sont présentes et si elles s'enlèvent facilement. Continuer de rincer.

Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical ou consulter un médecin.

**EN CAS D'INGESTION**

P301 + P330, P331

**Symptômes Immédiat***faible toxicité***Intervention**

Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.

8342

FLUX RA EN PÂTE

**Section 5 : Mesures à Prendre en Cas d'Incendie**

<b>Moyens d'extinctions</b>	En cas d'incendies : Utiliser de la poudre sèche, du dioxyde de carbone, de la mousse résistant à l'alcool, ou de l'eau pulvérisée pour éteindre.
<b>Danger Spécifiques</b>	Non inflammable ou combustible, mais brûle si impliqué dans un incendie.
<b>Produits de Combustion</b>	Produit des oxydes de carbone (CO, CO <sub>2</sub> ), des produits de pyrolyse de colophane et des oxydes d'azote (NO <sub>x</sub> ).
<b>Pompier</b>	Porter un appareil respiratoire autonome et une tenue de feu complète.

**Section 6 : Mesures à Prendre en Cas de Déversements Accidentel**

<b>Protection Individuelle</b>	Voir l'équipement de protection individuelle dans la Section 8.
<b>Précautions à Prendre pour l'Intervention</b>	Éviter de respirer les vapeurs et fumées.
<b>Précautions pour l'Environnement</b>	Éviter le rejet dans l'environnement.
<b>Méthode de Confinement</b>	Sans objet — pas aisément apte à l'écoulement
<b>Méthode de Nettoyage</b>	Collecter le liquide dans un contenant chimiquement résistant et scellable. Saupoudrer du matériel absorbant inerte sur le déversement et balayer dans le contenant. Laver la région du déversement avec de l'eau et du savon pour enlever les dernières traces de résidu.
<b>Méthode d'Élimination</b>	Éliminer le contenu selon les conseils dans la Section 13.

**8342**
**FLUX RA EN PÂTE**
**Section 7 : Manutention et Stockage**

<b>Prévention</b>	<p>Tenir hors de portée des enfants.</p> <p>Éviter de respirer les fumées et vapeurs.</p> <p>Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.</p>
<b>Manutention</b>	<p>Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.</p> <p>Porter des gants de protections et des équipements de protection des yeux. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Se laver soigneusement les mains après manipulation.</p>
<b>Stockage</b>	Non disponible

**Section 8 : Contrôle de l'Exposition/Protection Individuelle**
**Substances Ayant des Limites d'Expositions Professionnelle**

Nom chimique	Pays/Provinces	Limite d'Exposition Admissible (PEL)	Limite d'Exposition à Court Terme (LECT)
huiles de paraffine <i>brouillard</i> <i>d'huile</i> <i>minéral</i>	ACGIH	Non établi	Non établi
	U.S.A. OSHA PEL	5 mg/m <sup>3</sup>	Non établi
	Canada AB	Non établi	Non établi
	Canada BC	Non établi	Non établi
	Canada ON	Non établi	Non établi
	Canada QC	5 mg/m <sup>3</sup>	10 mg/m <sup>3</sup>
flux de colophane	ACGIH	(S), (L), asthme	Non établi
	U.S.A. OSHA PEL	Non établi	Non établi
	Canada AB	Non établi	Non établi
	Canada BC	(S), (L)	Non établi
	Canada ON	(L)	Non établi
	Canada QC	3 mg/m <sup>3</sup>	Non établi

*Note* : Les ingrédients sont énumérés par ordre décroissant de poids (de plus au moins). Les limites d'exposition d'ACGIH<sup>1</sup>, d'OSHA, et des provinces canadiennes furent consultées. Les limites de la base de données RTECS<sup>2</sup> du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST) et les données des FDS des fournisseurs furent également consultés. Les limites d'exposition à court terme (LECT) sont généralement pour 15 min et limites à long terme d'exposition admissible (PEL) pour 8 h.

S — Sensibilisant

L — Sans valeurs limites d'exposition, mais garder l'exposition aussi basse que possible.

*Suite de section sur la page suivante*

8342

FLUX RA EN PÂTE

### Paramètres de Contrôles

#### Ventilation

Maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition en milieu de travail [LEMT]. Garder l'exposition globale aussi bas que possible

Les températures de brasage tendre (<450 °C) sont généralement trop faibles pour générer des quantités importantes de vapeur métallique ; par contre, des poussières ou des fumées d'oxydes de métal, ou des fumées de décomposition du flux peuvent se produire. La volatilisation et la dégradation du flux de colophane lors du brasage peuvent entraîner une sensibilisation respiratoire.

**RECOMMANDATION :** Pour des opérations de soudure fréquentes ou prolongées, utiliser un système de ventilation à la source pour éviter l'exposition aux produits de décomposition thermique.

### Equipment de Protection Individuelle

#### Protection des yeux

Porter des lunettes de sécurité ou des lunettes monocoques de sécurité appropriées.

**RECOMMANDATION :** Veiller à ce que les lunettes ont des écrans latéraux de protection.

#### Protection de la Peau

En cas de contact probable, porter des gants de protection en nitrile ou d'autres gants résistants aux produits chimiques.

Si le contact avec le métal en fusion est probable, porter des gants résistants à la chaleur.

#### Protection Respiratoire

Pour surexposition jusqu'à 10 x LEMT de vapeurs ou fumées, porter un respirateur comme un demi-masque respiratoire avec cartouches pour vapeurs organiques.

Au-dessus de 10 x LEMT, utilisez un appareil respiratoire à pression positive avec à alimentation d'air ou un appareil respiratoire autonome.

**RECOMMANDATION :** Consulter un détaillant ou fabricant pour vous assurer que la cartouche du masque ou demi-masque est conforme aux normes NIOSH (É.-U.) pour ingrédient répertorié dans la Section 3. L'appareil devrait être ajusté pour l'employer par un expert. Assurer-vous que les cartouches soient sellées dans un sac en plastique lorsqu'elles ne sont pas utilisées.

### Hygiène Préventives

Se laver les mains et toute surface de peau exposée après l'usage du produit.

**8342**
**FLUX RA EN PÂTE**
**Section 9 : Propriétés Physiques et Chimiques**

<b>État Physique</b>	Solide	<b>Limite Inférieure d'Inflammabilité<sup>b)</sup></b>	Non disponible
<b>Apparence</b>	Pâte jaune	<b>Limite Supérieure d'Inflammabilité<sup>b)</sup></b>	Non disponible
<b>Odeur</b>	Légère odeur de pin	<b>Pression de Vapeur @ 20 °C</b>	Non disponible
<b>Seuil d'Odeur</b>	Non disponible	<b>Densité de Vapeur</b>	Non disponible
<b>pH</b>	Non disponible	<b>Densité Relative @25 °C</b>	1.28
<b>Point de fusion/ Point de Congélation</b>	Non disponible	<b>Solubilité Dans l'Eau</b>	Non disponible
<b>Point d'Ébullition</b>	Non disponible	<b>Coefficient de Partage n-octanol/eau</b>	Non disponible
<b>Point d'Éclair</b>	Non disponible	<b>Température d'Auto-inflammation</b>	Non disponible
<b>Taux d'Évaporation</b>	Non disponible	<b>Température de Décomposition</b>	Non disponible
<b>Inflammabilité</b>	Non inflammable	<b>Viscosité @25 °C</b>	39 000 cP

**Section 10 : Stabilité et Réactivité**

<b>Réactivité</b>	Lorsque le flux de colophane est exposé à des températures de soudure (350-400 °C) pendant les conditions normales d'utilisation, il génère des oxydes de colophane. Ces sous-produits sont des sensibilisants cutanés et respiratoires connus.
<b>Stabilité chimique</b>	Stable sous les conditions de température et de pression normale
<b>Conditions à éviter</b>	Sources d'ignition, chaleurs excessives et substances incompatibles
<b>Matériaux Incompatibles</b>	Oxydants forts
<b>Polymérisation</b>	Ne se produira pas
<b>Produits de Décomposition</b>	Ne se décompose pas sous des conditions normales. Pour les produits de décompositions thermiques, voir les produits de combustion dans la Section 5.

8342

FLUX RA EN PÂTE

**Section 11 : Données Toxicologiques****Sommaire des Symptômes par Voies d'Exposition**

<b>Yeux</b>	Provoque une irritation sévère.
<b>Peau</b>	Peut provoquer une rougeur, l'irritation légère de la peau et une éruption cutanée.
<b>Inhalation</b>	L'exposition aux fumées du flux colophane peut provoquer une toux, un maux de gorge, une respiration sifflante et des difficultés respiratoires.
<b>Ingestion</b>	Faible toxicité
<b>Chronique</b>	L'exposition prolongée et répétée aux oxydes de flux de colophane peuvent provoquer une sensibilisation et de l'asthme.

**Toxicité Aiguë (Concentrations et Doses Létales)**

<b>Nom Chimique</b>	<b>DL50 oral</b>	<b>DL50 dermique</b>	<b>CL50 inhalation</b>
huiles de paraffine	Non disponible	Non disponible	Non disponible
colophane	7 600 mg/kg Rat	>2 000 mg/kg Lapin	Non disponible
acide subérique	Non disponible	Non disponible	Non disponible
acide succinique	2 260 mg/kg Rat	Non disponible	Non disponible

*Note* : Les limites toxicologiques de la base de données RTECS<sup>2</sup> et d'ECHA furent consultées.  
Les données des FDS des fournisseurs furent aussi consultées.

*Suite de section sur la page suivante*

8342

FLUX RA EN PÂTE

**Autre Effets Toxiques**

<b>Corrosion/irritation de la peau</b>	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Lésions/irritation des yeux</b>	L'acide subérique et l'acide succinique peuvent avoir des effets irritants graves sur les yeux.
<b>Sensibilisation respiratoire et de la peau</b> (risque de réactions allergiques)	Selon plusieurs études sur des animaux, le colophane pur n'est pas un sensibilisant. Cependant, les oxydes de colophane sont des sensibilisants. En raison d'études épidémiologiques et de la classification cutané obligatoire selon l'annexe VI en Europe, les classifications de sensibilisant cutané et respiratoire sont maintenu.
<b>Cancérogénicité</b> (risque de cancer)	Aucun ingrédient n'est classifié ou répertorié comme carcinogène par le C.I.R.C, ACGIH, Calif. Prop 65 ou NTP.
<b>Mutagénicité</b> (risque d'effet génétique héréditaire)	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Toxicité pour la reproduction</b> (risque de stérilité ou d'effet sur les fonctions reproductives)	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Tératogénicité</b> (risque pour la malformation des fœtus)	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Toxique pour certains organes cibles – exposition unique</b>	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Toxique pour certains organes cibles – exposition répétées</b>	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Danger d'aspiration</b>	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Section 12 : Données Écologiques**

Les classifications écologiques sont basées sur les critères du Code IMDG/SGH en conjonction avec les données d'écotoxicité de nos fournisseurs, de la base de données enregistrées de l'agence européenne pour les produits chimiques (<http://echa.europa.eu>), et d'autres sources fiables.

Les huiles de paraffine sont classifiables comme substances toxiques pour le milieu aquatique de catégorie 4 chronique.

Selon les données disponibles, le colophane, l'acide subérique et l'acide succinique ne sont pas toxiques pour le milieu aquatique selon les critères SGH.

**8342****FLUX RA EN PÂTE****Écotoxicité Aiguë**

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Écotoxicité Chronique**

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Biodégradation**

Non disponible.

**Autres Effets**

Non disponible

**Section 13 : Données sur l'Élimination**

Éliminer le contenu conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

**Section 14 : Information Relatives au Transport****Voie Terrestre**

**Référez aux Règlements TMD** (Réglementation Canadienne sur le Transport des Marchandises Dangereuses) et **É.-U. US DOT 49 CFR** (Parties 100 à 185).

Non Réglementé

**Voie Aérienne**

**Référez aux Règlements sur le Transport des Marchandises Dangereuses de l'ICAO-IATA.**

Non Réglementé

**Voie Maritime**

**Référez au Règlement IMDG.**

Non Réglementé

8342

FLUX RA EN PÂTE

**Section 15 : Information sur la Réglementation****Canada****Liste Intérieure des Substances (LIS) / Liste Extérieure des Substances (LES)**

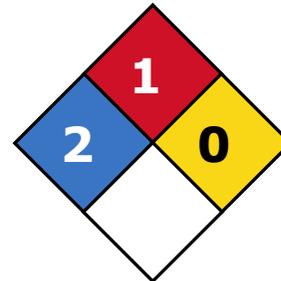
Tous les ingrédients sont inscrits sur la LIS.

**Loi sur les Produits Dangereux (L.R.C. (1985), ch. H-3)**

La fiche de données et l'étiquetage sont conformes aux exigences de la loi sur les produits dangereux et du SIMDUT 2015.

**USA****Autres Classifications****Codes® HMIS**

<b>SANTÉ :</b>	<b>*</b>	<b>2</b>
<b>INFLAMMABILITÉ :</b>		<b>1</b>
<b>RISQUE PHYSIQUE :</b>		<b>0</b>
<b>PROTECTION PERSONELLE :</b>		

**CODES 704 NFPA®**

*Légende pour le niveau de risque HMIS et NFPA :*

0 (Minime ou non-existant) ; 1 (Léger) ; 2 (Modérer) ; 3 (Sérieux) ; 4 (Sévère)

**CAA (Clean Air Act, USA)**

Ce produit ne contient pas de substances d'appauvrissement d'ozone de classe 1.

Ce produit ne contient pas de substances d'appauvrissement d'ozone de classe 2.

Ce produit ne contient pas de substances répertoriées comme des polluants atmosphériques dangereux.

*Suite de section sur la page suivante*

**8342****FLUX RA EN PÂTE****EPCRA** (Emergency Planning and Community Right to Know Act, USA, 40 CFR 372.45)

Ce produit ne contient pas de substances qui sont assujetties aux exigences de déclaration de la section « 313 Title III of the SARA of 1986 and 40 CFR part 372 ».

**TSCA** (Toxic Substances Control Act of 1976, USA)

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA.

**California Proposition 65** (Ingrédients chimiques reconnus pour leurs effets cancérigènes ou toxicité reproductive).

Ce produit ne contient pas de substances sur la liste « California Proposition 65 ».

## Europe

**RoHS** (Restriction of Hazardous Substances Directive)

Ce produit ne contient pas de plomb, de cadmium, de mercure, de chrome hexavalent, de polybromobiphényles (PBB), de polybromobiphényles (PBDE), de phtalate de bis-(2-éthylhexyle) (DEHP), de phtalate de benzyle et de butyle (BBP), de phtalate de dibutyle (DBP), ou de phtalate de diisobutyle (DIBP) et est conforme à la réglementation européenne RoHS.

**WEEE** (Waste Electrical and Electronic Equipment Directive)

Ce produit n'est pas une pièce électrique ou un équipement électronique, et donc n'est pas régi par cette réglementation.

## Section 16 : Autres Informations

**Préparé par** le département de réglementation de MG Chemicals**Date de Révision** 01 august 2023**Annule et Remplace** 05 mars 2020**Changement Effectué** : Changement des numéros de téléphone d'urgence.

### Références

1) ACGIH 2023 TLVs and BEIs: Based on the documentation of the threshold limit values for chemical substances and physical agents & biological exposure indices, American Conference of Governmental of Industrial Hygienist Cincinnati, OH (2023).

*Suite de section sur la page suivante*

8342

FLUX RA EN PÂTE

**Abréviations**

ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists (USA)
C.I.R.C	Centre International de Recherche sur le Cancer (en anglais = IARC)
CL50	Concentration Létal 50% (en anglais = LC50)
CLmin	Concentration Létal Mininal <i>Publiée</i> (en anglais = LCLo)
COV	Composés Organiques Volatils (en anglais = VOC)
CTmin	Concentration Toxique Minimale <i>Publiée</i> (en anglais = TCLo)
CE50	Concentration effective médiane (en anglais = EC50)
FDS	Fiche de Données de Sécurité
DL50	Dose Létal 50% (en anglais = LD50)
MPT	Moyenne Pondérée sur le Temps (en anglais = TWA)
NTP	National Toxicology Program (en français = Programme de Toxicologie National)
LEMT	Limite d'exposition en milieu de travail (en anglais = OEL)
LECT	Limite d'Exposition à Court Terme (en anglais = STEL)
PEL	Limite d'Exposition Admissible
SGH	Système Général Harmonisé de Classification et d'Étiquetages des Produits Chimiques (en anglais = GHS)
NTP	National Toxicology Program

**Questions Techniques** Contacter nous avec toutes questions, suggestion d'amélioration, ou problèmes avec ce produit. Des notes d'application, instructions, et FAQ se trouve à [www.mgchemicals.com](http://www.mgchemicals.com).

Courrielle : [support@mgchemicals.com](mailto:support@mgchemicals.com)

Téléphone : 1-905-331-1396

**Adresses**

*Fabrication & Support*  
1210 Corporate Drive  
Burlington, Ontario, Canada  
L7L 5R6

**Désistement**

Cette fiche de données de sécurité est offerte à titre d'information. M.G. Chemicals, Inc. croit que l'information qu'elle contient est correcte et basée sur des sources fiables, mais ne prétend pas être exhaustif ou sans erreur. C'est la responsabilité de l'utilisateur de vérifier toute information semblant suspecte ou un doute peut exister. L'utilisateur final assume toute la responsabilité pour l'utilisation et la manutention du produit de façon conforme aux règlements locales, régionales, nationales, ou internationales qui s'applique.